



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1118

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

23 MAI 2019

1. INFOS L.C.V.L.H.B.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HB AURA LIEU LE
SAMEDI 25 MAI 2019 à NOUAN-LE-FUZELIER (41)

✚ LICENCES EVENEMENTIELLES

ATTENTION,

il ne vous reste que peu de temps pour enregistrer vos licences événementielles

✚ COMPTE-RENDU DU B.D. DU 16 MAI 2019

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Présent
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Absent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Nathalie DELARUE	Présente
Chantal BERTRAND	Présente
Jonathan MOUTON	Présent
Stéphane NICOL	Présent

Points traités :

1 / Etude de la demande du club de l'ECO Saint Hilaire sur le nombre de mutations en - 18 masculins

Le BD échange sur une demande du club de l'ECO sur la gestion future de jeunes joueurs mutés en provenance de Saran qu'il serait susceptible d'accueillir la prochaine saison. Ce nombre de joueurs serait important et il est donc demandé à la ligue de déroger à la règle des 3 mutés pour une saison.

Au regard du manque d'informations concrètes sur cette demande et d'informations en provenance du club de Saran, il est impossible pour les membres du BD d'accéder à cette requête et de déroger au règlement.

Le règlement actuellement en vigueur sur les mutations devra donc être appliqué.

2 / Bilan des concours d'entrée aux pôles et CER (masculins et féminins)

Daniel Villain présente le contexte et la méthodologie utilisée pour le recrutement des jeunes en pôle espoirs filles et garçons.

La commission qui avait été mise en place a déjà validé les propositions faites par les responsables des pôles.

Le BD décide de valider les propositions faites par les responsables des pôles et la commission.

3 / Campagne CNDS 2019

Le BD échange sur la mise en place du COPIL territorial pour la gestion du CNDS Handball de la région Centre-Val de Loire et décide de sa composition :

- Le président de la ligue : Michel Barbot
- L'élu en charge du pôle services aux clubs : Nathalie Delarue
- L'élu en charge de la formation : Marc Pons
- Des représentants des comités départementaux : Benoît Guillon (CD 37) + Pascal Gauthier (CD 18)
- Des représentants des clubs : Alain Marchais (HBCVA) + Catherine Charcellay (Bléré)
- Le CTS coordonnateur de l'ETR : Stéphane Nicol
- Les salariés en charge du "service aux clubs" et de la formation : Jérémie Perrin + Olivier Weber

Le BD échange sur la ventilation des crédits pour la part "ligue-comités" et décide de tout fixer définitivement une fois les dossiers créés et étudiés par le COPIL.

Le BD échange sur des demandes à porter au niveau de "l'emploi CNDS" pour la ligue. Stéphane Nicol va solliciter un rendez-vous avec la DRJSCS pour exposer les projets et monter les dossiers.

4 / Préparation de l'AG de ligue

Stéphane Nicol présente le déroulé et l'organisation de l'AG qui sera organisée à Nouan le Fuzelier le samedi 25 mai 2019.

Cette journée permettra d'organiser conjointement les AG de comités et celle de la ligue.

Le BD étudie les vœux présentés par les clubs ou comités pour l'AG de la ligue.

5 / Questions diverses

Benoit Guillon évoque un problème de discipline sur une rencontre de jeunes où une mesure conservatoire de la commission de discipline empêche les jeunes concernés par le problème rencontré de jouer sur une rencontre officielle avant le 12 juin 2019. Cette mesure ne permet pas aux clubs concernés d'aligner ses équipes et les amène à déclarer forfait. Le BD ne souhaite pas que des amendes pour forfait soient appliquées avant la décision finale de la commission de discipline du 12 juin.

Le BD échange sur la gestion des travaux pour les bureaux de Saran.

Pascal GAUTHIER - Secrétaire Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ AMENDES POUR RETARD DANS L'EXPORT DE LA FEUILLE DE MATCH

WEEK-END DU 11/12 MAI 2019

Conformément à l'Article 9B du Règlement Général des Championnats de la L.C.H.B., une pénalité de :

Sanction : * feuille de match électronique non exportée avant minuit pour les rencontres programmées le samedi et avant 20 heures pour les rencontres programmées le dimanche : Amende de **10 Euros**.

* exportée au delà du 3ème jour ouvrable suivant la rencontre : Amende de **30 Euros**.

Championnat	Match	Affiliation	Club	Total
T-15F 2 ^e Phase Niv.2 1 ^{ère} Div. P2	AS TRAINOU – SMOG ST JEAN DE BRAYE	45040	AS TRAINOU	10€

✚ AMENDE POUR RUBRIQUE MANQUANTE OU ERRONEE SUR FEUILLE DE MATCH

RESPONSABLE DE SALLE – SECRETAIRE – CHRONOMETREUR

WEEK-END DU 11/12 MAI 2019

Conformément à l'article 8D du Règlement Général des Championnats de la L.C.V.L.H.B., une pénalité de :

Amende par rubrique manquante ou erronée : **10,00 €**

Championnat	Responsable de salle	Secrétaire/Chronomètreur	Affiliation	Club	Total
Prénational Masculin		X	18003	E VIERZON	10€
PNF – 2 ^{ème} Phase		X	37027	ST AVERTIN S	10€

✚ QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS FEMININS

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS FEMININS (identique à la saison 18/19)

CHAMPIONNAT OUVERT À TOUS LES CLUBS

Pour participer à cette compétition nationale il vous suffit d'envoyer un mail au secrétariat C.O.C. patricia.liguecentre@orange.fr avant le 10 JUIN 2019 afin d'enregistrer votre engagement.

✚ QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS MASCULINS 19/20

Ci-dessous le déroulement du tournoi concernant la qualification au Championnat de France Moins de 18 Ans Masculins 2019/2020 **du SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 à Saint-Cyr-sur-Loire** chez le relégué du National.

Au Complexe Sportif Guy Drut – Allée René Coulon
37530 St Cyr Sur Loire

14 H 00 → 1 ^{er} match : Saint Cyr HB – US Joué Les Tours
15 H 15 → 2 ^{ème} match : Bléré Val de Cher – Perdant match 1
16 H 30 → 3 ^{ème} match : Bléré Val de Cher – Gagnant match 1

RESPECTEZ LES HORAIRES

Droit d'engagement : pris en charge par la L.C.V.L.H.B.

Formule : **tournoi à 3**, le premier est qualifié, les suivants sont placés dans l'ordre sur la liste supplémentaire.

Joueurs concernés : jeunes garçons nés en **02/03/04**

Arbitrage : désignation C.R.D.A. avec 2 paires d'arbitres. Le club recevant est chargé de rembourser les arbitres sur présentation de la note de frais officielle. Une péréquation sera appliquée ensuite.

Table de marque et Responsable de salle : à assumer par le club recevant.

Règles sportives :

* Tournoi à 3

- ▶ Temps de jeu 2 X 20 min avec pause de 5 mn et 10 mn entre 2 matches,
- ▶ Exclusion : 2 min,
- ▶ Joueur disqualifié (ou 3^{ème} exclusion) peut participer aux rencontres suivantes.
- ▶ Temps mort : 2 temps mort par équipe (1 par mi-temps).

Règlement particulier du tournoi :

A l'issue des rencontres un classement est établi, (3 pts match gagné, 2 pts match nul, 1pt défaite).

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes à l'issue d'une compétition dans une même poule et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1, Si plus de deux équipes demeurent encore à égalité après application de ce critère alors la dernière de ces équipes est évacuée et les autres équipes concernées restant à égalité sont départagées par la seule

différence de buts dans les rencontres les ayants opposées. Cette opération est réitérée autant que nécessaire pour départager l'ensemble des équipes à égalité après application de l'alinéa 1,
 3) par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2 et 3,
 4) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la poule,
 5) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.

Autres: Nombre de joueurs : 14 sur l'ensemble du tournoi mais uniquement 12 par match. 3 licences B maximum par match.

FINALITES JEUNES FEMININES

Finalité -13 ans Féminin : Samedi 1er Juin 2019

Bourges (Gymnase des Merlattes)

1/ Finalité -13 ans interdépartementale :

Formule à 6 équipes : 2 poule de 3 équipes puis finalité : demi-finale puis match place 5/6 ; place 3/4 et Finale
 Match en 2*10 minutes - 1TTO par équipe par match

Déroulement :

Horaire	Match
10H30	1er match Poule A : Bourges HB 18 – CJF Fleury Loiret HB
11H00	1er match Poule B : Chambray THB – Val d'Aubois HB
11H30	2ème match Poule A : Bourges HB 18 – HC Blois
12H00	2ème match Poule B : Val d'Aubois HB – Dreux AC HB
12H30	3ème match Poule A : HC Blois – CJF Fleury Loiret HB
13H00	3ème match Poule B : Chambray THB – Dreux AC HB
13H30	1ère demi-finale : 1er Poule A contre 2ème Poule B
14H00	2ème demi-finale : 1er Poule B contre 2ème Poule A
14H30	Match Place 5/6
15H00	Match Place 3/4
15H30	Match Place 1/2



Finalité -18 ans Féminin : Samedi 1er Juin 2019

Bourges (Gymnase des Merlattes)

1/ Finalité -18 ans 2^{ème} division territoriale :

16H30 : 1 match sec avec la première de chaque poule (1 et 2) : match sec 2*30 minutes
 Match entre Bourges HB 18 – ECO St Hilaire HB

2/ Finalité -18 ans 1^{ère} division territoriale :

18H30 : 1 match sec avec la première de chaque poule (1 et 2) : match sec 2*30 minutes
 Match entre HC Blaisois – CHB Auneau Forfait Auneau

1^{ère} : HC Blaisois – 2^{ème} : CHB Auneau

Finalité -15 ans Féminin 1^{ère} division

Samedi 1^{er} Juin 2019 – Gymnase des Pressigny à SELLES SUR CHER

1/ Finalité -15 ans territoriale 1^{ère} division :

Rencontres avec les premières de chaque poule (1, 2, 3 et 4) :

- Formule 4 matchs : ½ Finale ; petite finale et Finale
- Match en 2*18 minutes / 2TTO par équipe par match

Horaires	Rencontres
14H00	1 ^{ère} ½ Finale : : St Avertin S - US Selloise
15H00	2 ^{ème} ½ Finale : HBC Vallée d'Avre – SMOC St Jean de Braye
16H00	Petite finale : Perdant 1 ^{ère} ½ Finale contre Perdant 2 ^{ème} ½ Finale
17H00	Finale : Gagnant 1 ^{ère} ½ Finale contre Gagnant 2 ^{ème} ½ Finale



Finalité -15 ans Féminin 2^{ème} division

Samedi 1^{er} Juin 2019 – Gymnase M. Cerdan à ST MAURE DE TOURAINE



1/ Finalité -15 ans territoriale 2^{ème} division :

Rencontres avec les premières de chaque poule (1, 2, 3 et 4) :

- Formule 4 matchs : ½ Finale ; petite finale et Finale
- Match en 2*18 minutes / 2TTO par équipe par match

Horaires	Rencontres
14H00	1 ^{ère} ½ Finale : HB Ste Maure – ASPTT Châteauroux 2
15H00	2 ^{ème} ½ Finale : FJ Champhol – Argonne Orléans
16H00	Petite finale : Perdant 1 ^{ère} ½ Finale contre Perdant 2 ^{ème} ½ Finale
17H00	Finale : Gagnant 1 ^{ère} ½ Finale contre Gagnant 2 ^{ème} ½ Finale

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS COMPOSITION DES CHAMPIONNATS 2019 - 2020

DEMANDE DE REPECHAGE

(Dossier accompagné d'une lettre de motivation et d'un récapitulatif des effectifs dans les domaines de l'Arbitrage, de la Technique et de la Sportive à retourner au secrétariat C.O.C. AVANT LE 1^{er} JUIN 2019)

Au terme de la saison 2018-2019, le club :

Souhaite que son équipe Masculine, Féminine *

Qui a évolué dans le championnat Poule

Classement au terme de la compétition : Nombre d'équipes dans la poule :

Fasse l'objet d'une prise en compte lors des opérations de composition des championnats 2019/2020.

Fait à, le
Le (la) Président(e)

(* rayer la mention inutile)

Réservé à la Commission

Notification du traitement de la demande

- Rejetée, n'entre pas dans le cadre des critères définis.
- Conforme, mais n'a pu être satisfaite faute de place disponible.
- Conforme, a pu être prise en compte. Championnat : poule :

A Vernouillet, le

Le Président de la Commission,

JOURNÉES TECHNIQUES « FORMATION DU JEUNE JOUEUR »

Le Service Formations de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball organise pour la seconde année consécutive des journées techniques sur le thème de la « **Formation du jeune joueur** » à l'occasion des finales du Championnat de France des Intercomités, **les 8 et 9 JUIN prochain**.

Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire **avant le 25 Mai 2019** via le lien suivant : <https://forms.gle/fq8NcasUWsi7rVry5>

Pour des raisons logistiques, nous vous informons que le nombre de stagiaire est limité à 20. Nous vous invitons donc à faire preuve de réactivité.

Cette formation est une circonstance de recyclage des diplômés « *Animateur de Handball* » et « *Entraîneur Régional* ». En cas de questions, merci de vous adresser directement à l'adresse : 5400000.formation@ffhandball.net

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
Service Formations
FFHANDBALL

JOURNÉES TECHNIQUES

FINALITÉS INTERCOMITÉS 2019
Samedi 8 et dimanche 9 juin 2019

INTERCOMITÉS
FFHANDBALL

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être licencié à la FFHB,
- Être en situation d'animation, d'entraînement ou de responsabilité dans l'encadrement d'équipes jeunes dans un club

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :
2 jours de formation : 100€
incluant les 2 déjeuners (sam. & dim)

Dîner et hébergement à la charge du stagiaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

Inscription avant le **25 mai 2019**

Nombre de places limité à **20 stagiaires**

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

CTF Coordonnateur : Olivier WEBER
☎ 06 81 00 31 94
olivier.weber@centre-handball.com

Formateurs :
Delphine Huard
☎ 06 72 74 81 46
delphine.huard@centre-handball.com

Frédéric SALMON
☎ 06 70 96 45 59
frederic.salmon@centre-handball.com

CONTRIBUTION DES STAGIAIRES

Ces 2 journées s'inscrivent dans le cadre du dispositif de formation continue des animateurs et entraîneurs, bénévoles ou salariés, proposé par le Service Formations de la L.C.V.L.H.B. Elles doivent contribuer à l'amélioration des compétences de l'encadrement sportif de nos équipes jeunes et permettre le recyclage des diplômés de niveau territorial (AHB - ER).

PUBLIC VISÉ

Toute personne, bénévole ou salariée, intéressée par la formation du jeune joueur et souhaitant progresser dans l'encadrement, l'entraînement du public jeunes.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Mieux appréhender les spécificités d'animation, d'entraînement, d'encadrement d'un public de jeunes joueurs.
- > Développer des connaissances et compétences autour de l'activité Handball dans une perspective d'amélioration, de progression dans la formation du jeune joueur.

CONTENUS DE FORMATION

- > Les fondamentaux individuels et collectifs de l'activité HB
- > Les contenus prioritaires dans la formation du jeune joueur
- > La notion du profil de haut niveau au HB
- > La spécificité du management des équipes de jeunes

ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attestation de suivi de formation, après avoir participé aux 2 journées de formation. Formation permettant le recyclage des diplômés « Animateur de HB » et « Entraîneur Régional ».

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des temps de formation alternant :

- > Séance pratique avec public jeune ;
- > Apports de connaissances avec intervention formelle des cadres techniques de la L.C.V.L.H.B. ;
- > Travail et échange en petits groupes à partir de l'observation des rencontres supports (managérat, dialectique, ...)

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

2 jours de formation organisés pendant le **WE des finalités du Championnat de France des Intercomités** soit 12 heures de formation.

DATES ÉDITION 2019 : 8 et 9 juin 2019

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
SERVICE FORMATIONS

Déclaration Organisme de Formation
N° 24280061128 DRTEFP ORLEANS

ATTESTATION DE FINANCEMENT

Concerner le stagiaire : NOM : _____ PRÉNOM : _____

Intitulé formation : JOURNÉES TECHNIQUES - INTERCOMITÉS 2019
Date(s) et lieu(x) : 8 et 9 juin 2019 - AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE
Coût frais pédagogiques : 100 € (incluant les deux déjeuners)

ATTESTATION DE FINANCEMENT PAR LE STAGIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure de rattachement : _____

Le stagiaire s'engage à régler lui-même par chèque(s) à l'ordre de la LCVLHB les frais mentionnés ci-dessus **avant la formation**.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations relatives au financement prévu.
Fait à _____ le _____

Signature du stagiaire : _____

ATTESTATION DE FINANCEMENT PAR UN CLUB, COMITE DEPT

Structure : _____

Le club ou le comité s'engage, à réception de la facture, à régler les frais mentionnés ci-dessus pour le stagiaire cité.

Règlement par : Chèque Mise en débit sur le compte « LCVLHB » de l'association (UNIQUEMENT CLUBS LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE)

Nom et prénom du signataire : _____
Fonction : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations relatives au financement prévu.
Fait à _____ le _____

Signature _____ Cachet du club : _____

Ligue Centre - Val de Loire de Handball - Service Formations - 93, rue André Dessaux - 45400 Fleury les Aubrais
Email : 5400000.formation@handball.net - web : www.centre-handball.com